DEPARTEMENT du JURA
ARRONDISSEMENT de DOLE
Canton de MONT SOUS VAUDREY
COMMUNE de DAMPIERRE

Arrêté communal n° 40/2026

Arrêté de circulation

Madame le Maire de DAMPIERRE (Jura)

VU les articles L2212-2 et L2213-1 du code Général des Collectivités Territoriales
VU le Code de la Route,
VU les arrêtés formant le règlement général de police de la commune,
VU la demande **du service technique de la Commune, représentée par Mme VALENTIN Laure, Maire, dans le cadre des travaux rue de Dole**

CONSIDERANT que pour la bonne organisation de ces travaux, en agglomération sur le territoire de la commune de DAMPIERRE et afin d'assurer la sécurité des usagers, il convient d'**alterner la circulation par la mise en place de feux tricolores rue de Dole et de modifier temporairement l'accès au lotissement des Jardins de Jean.**

ARRETE

ARTICLE 1 : La circulation sera alternée rue de Dole à DAMPIERRE et l'accès au lotissement des Jardins de Jean sera modifié **du lundi 23 novembre 2026 au vendredi 27 novembre 2026 inclus.**

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par les agents techniques de la Commune.

ARTICLE 3 : Mme le Maire de DAMPIERRE, M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie d'Orchamps, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

DAMPIERRE**, le 12 novembre 2026.**

Le Maire,
Laure VALENTIN.

MAIRIE DE DAMPIERRE (Jura) 39700